SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
MORGE ET CHAMBARON
SEMERAP – PEER
Rue Richard Wagner – 63200 RIOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 30
Présents : 20
Votants* : 22
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à Aubiat, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 28/05/2026

Présent(e)s : BOSSARON Pascal, MOUTARDE Cyrille, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, DUARTE Marie-Christine, DESSENDIER Lionel, CHEVALEYRE Jérôme, CHANIER Roland, GAUDRY Lionel, RIOTON Samya, MAGE David, KNIPPING Olivier, CHAVAROUX Christian, DEBRE Aurélien, COLLARDEAU Laurent, COURSON Flavien, SALGUES Julien, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Suppléants d'un titulaire : BRULEY Didier

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, RYAD Yacine, ROUVIER-AMBLARD Marie, BIGAY Bertrand qui donne pouvoir à DESSENDIER Lionel, GROUSSET Sandra qui donne pouvoir à CHEVALEYRE Jérôme, AUBIGNAT Jean-Pascal, JUREK Laurent, LASSET Paul, FOURNET-FAYARD Arnaud, EYMIN Philippe.

D2026/0406/01 – Programme de travaux 2026 : attribution du marché de travaux pour suppression de la station d'épuration de Aubiat Bourg et création d'un poste de refoulement - AUBIAT

A l'issue de la consultation auprès des entreprises de notre accord-cadre travaux, pour l'attribution du marché subséquent n°SIAMC7 relatifs à des travaux de suppression de la station d'épuration de Aubiat Bourg et création d'un poste de refoulement à AUBIAT, les 4 entreprises attributaires ont remis leur meilleure offre dans les délais impartis : SADE, SOGEA, EHTP et EUROVIA.

Après analyse et examen des offres, les membres de la CAO du groupement de commande réunis ce jour pour avis ont retenu l'offre de l'entreprise suivante :

- SADE

Pour un montant de 259 968,33 € HT ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :
- de suivre l'avis de la CAO du 4 juin 2026
- d'autoriser le Président à signer le marché pour les travaux cités, avec l'entreprise retenue SADE et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de la mission.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme

Le Président
Jean-Michel GALTIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT MORGE et CHAMBARON

secrétaire de séance
Daniel LABBE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
MORGE ET CHAMBARON
SEMERAP – PEER
Rue Richard Wagner – 63200 RIOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 30
Présents : 20
Votants* : 22
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à Aubiat, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 28/05/2026

Présent(e)s : BOSSARON Pascal, MOUTARDE Cyrille, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, DUARTE Marie-Christine, DESSENDIER Lionel, CHEVALEYRE Jérôme, CHANIER Roland, GAUDRY Lionel, RIOTON Samya, MAGE David, KNIPPING Olivier, CHAVAROUX Christian, DEBRE Aurélien, COLLARDEAU Laurent, COURSON Flavien, SALGUES Julien, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Suppléants d'un titulaire : BRULEY Didier

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, RYAD Yacine, ROUVIER-AMBLARD Marie, BIGAY Bertrand qui donne pouvoir à DESSENDIER Lionel, GROUSSET Sandra qui donne pouvoir à CHEVALEYRE Jérôme, AUBIGNAT Jean-Pascal, JUREK Laurent, LASSET Paul, FOURNET-FAYARD Arnaud, EYMIN Philippe.

D2026/0406/02 – Conventions de passage avec constitution de servitude pour les 2 parcelles privées concernées par le passage de la canalisation d'eaux usées – projet raccordement d'Aubiat Bourg

Dans le cadre des travaux de suppression de la station d'épuration d'Aubiat bourg et de la création d'une canalisation en refoulement d'eaux usées par le syndicat, deux parcelles privées sont concernées par le tracé de la canalisation.

Le passage des canalisations publiques sur des propriétés privées se doit d'être formalisé par le biais de conventions de passage avec constitution de servitudes.
Cette convention expose les droits et les contraintes imposés au syndicat d'une part, et aux propriétaires des parcelles d'autre part. Les éventuelles pertes subies par les propriétaires ouvrent droit à indemnisation, le cas échéant.

Présentement, il s'agit des parcelles cadastrées YA 37 sur la commune de Chambaron/Morge et YB 23 sur la commune d'Aubiat. Ces parcelles sont des terres agricoles, cultivées ou pâturées à ce jour.
Les servitudes seront enregistrées par acte authentique chez notaire, auprès des Hypothèques. Les frais consécutifs à cet acte seront à la charge du syndicat.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention de passage avec constitution de servitude sur les parcelles YA 37 à Chambaron/Morge et YB 23 à Aubiat, telles que présentées ce jour, et prévoyant l'indemnisation des propriétaires en cas de de dommages.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions avec les propriétaires concernés ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique constituant les servitudes, chez le notaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme

Le Président
Jean-Michel GALTIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT MORGE et CHAMBARON

Secrétaire de séance
Daniel LABBE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
MORGE ET CHAMBARON
SEMERAP – PEER
Rue Richard Wagner – 63200 RIOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 30
Présents : 20
Votants* : 22
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à Aubiat, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 28/05/2026

Présent(e)s : BOSSARON Pascal, MOUTARDE Cyrille, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, DUARTE Marie-Christine, DESSENDIER Lionel, CHEVALEYRE Jérôme, CHANIER Roland, GAUDRY Lionel, RIOTON Samya, MAGE David, KNIPPING Olivier, CHAVAROUX Christian, DEBRE Aurélien, COLLARDEAU Laurent, COURSON Flavien, SALGUES Julien, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Suppléants d'un titulaire : BRULEY Didier

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, RYAD Yacine, ROUVIER-AMBLARD Marie, BIGAY Bertrand qui donne pouvoir à DESSENDIER Lionel, GROUSSET Sandra qui donne pouvoir à CHEVALEYRE Jérôme, AUBIGNAT Jean-Pascal, JUREK Laurent, LASSET Paul, FOURNET-FAYARD Arnaud, EYMIN Philippe.

D2026/0406/03 – Programme de travaux 2026 : attribution du marché de travaux pour mise en séparatif et suppression d'un déversoir d'orage – Rue de la Limagne Rue de la Garenne à Pontmort – CHAMBARON/MORGE

A l'issue de la consultation auprès des entreprises de notre accord-cadre travaux, pour l'attribution du marché subséquent n°SIAMC7 relatifs à des travaux de suppression de la station d'épuration de Aubiat Bourg et création d'un poste de refoulement à AUBIAT, les 4 entreprises attributaires ont remis leur meilleure offre dans les délais impartis : SADE, SOGEA, EHTP et EUROVIA.

Après analyse et examen des offres, les membres de la CAO du groupement de commande réunis ce jour pour avis ont retenu l'offre de l'entreprise suivante :

- EUROVIA

Pour un montant de 250 097,85 € HT ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :
- de suivre l'avis de la CAO du 4 juin 2026
- d'autoriser le Président à signer le marché pour les travaux cités, avec l'entreprise retenue SADE et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de la mission.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme

Le Président
Jean-Michel GALTIER

secrétaire de séance
Daniel LABBE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT MORGE et CHAMBARON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
MORGE ET CHAMBARON
SEMERAP – PEER
Rue Richard Wagner – 63200 RIOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 30
Présents : 20
Votants* : 22
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à Aubiat, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 28/05/2026

Présent(e)s : BOSSARON Pascal, MOUTARDE Cyrille, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, DUARTE Marie-Christine, DESSENDIER Lionel, CHEVALEYRE Jérôme, CHANIER Roland, GAUDRY Lionel, RIOTON Samya, MAGE David, KNIPPING Olivier, CHAVAROUX Christian, DEBRE Aurélien, COLLARDEAU Laurent, COURSON Flavien, SALGUES Julien, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Suppléants d'un titulaire : BRULEY Didier

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, RYAD Yacine, ROUVIER-AMBLARD Marie, BIGAY Bertrand qui donne pouvoir à DESSENDIER Lionel, GROUSSET Sandra qui donne pouvoir à CHEVALEYRE Jérôme, AUBIGNAT Jean-Pascal, JUREK Laurent, LASSET Paul, FOURNET-FAYARD Arnaud, EYMIN Philippe.

D2026/0406/04 – Désignation dudélégué représentant auprès de SEMERAP (assemblées générales des actionnaires, des Petits Porteurs, et au Comité de contrôle analogue) et autorisation d'assurer les fonctions attribuées

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morge et Chambaron est actionnaire de la SPL Semerap depuis 2014, à hauteur de 1010 actions à ce jour.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1524-5 et R.1524-3 et suivants,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité de :

- désigner Monsieur Jean-Michel GALTIER comme représentant aux assemblées générales des actionnaires de la Semerap
- désigner Monsieur Jean-Michel GALTIER comme représentant à l'assemblée générale des petits Porteurs de la Semerap
- désigner Monsieur Jean-Michel GALTIER comme représentant au Comité de Contrôle Analogue de la Semerap

Le cas échéant :

- autoriser Monsieur Jean-Michel GALTIER à assurer la fonction de Président de l'assemblée spéciale des Petits Porteurs et du comité de contrôle analogue, de siéger au Comité d'administration et également occuper toute fonction qui pourrait lui être confiée par le Comité d'administration.
- autoriser Monsieur Jean-Michel GALTIER membre du Comité d'administration à percevoir, au titre de sa fonction (Vice-Président, secrétaire du Comité d'administration ou membre du bureau) au sein de la société SEMERAP, une rémunération pour l'un de ces mandats au sein du Comité d'administration sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de la SEMERAP ou à percevoir, au titre de membre du Comité d'administration, une indemnité par présence en réunion.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme

Daniel LABBE

Secrétaire de séance

Le Président
Jean-Michel GALTIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT MORGE et CHAMBARON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
MORGE ET CHAMBARON
SEMERAP – PEER
Rue Richard Wagner – 63200 RIOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 30
Présents : 20
Votants* : 22
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à Aubiat, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 28/05/2026

Présent(e)s : BOSSARON Pascal, MOUTARDE Cyrille, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, DUARTE Marie-Christine, DESSENDIER Lionel, CHEVALEYRE Jérôme, CHANIER Roland, GAUDRY Lionel, RIOTON Samya, MAGE David, KNIPPING Olivier, CHAVAROUX Christian, DEBRE Aurélien, COLLARDEAU Laurent, COURSON Flavien, SALGUES Julien, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Suppléants d'un titulaire : BRULEY Didier

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, RYAD Yacine, ROUVIER-AMBLARD Marie, BIGAY Bertrand qui donne pouvoir à DESSENDIER Lionel, GROUSSET Sandra qui donne pouvoir à CHEVALEYRE Jérôme, AUBIGNAT Jean-Pascal, JUREK Laurent, LASSET Paul, FOURNET-FAYARD Arnaud, EYMIN Philippe.

D2026/0406/05 – Désignation du délégué représentant auprès de SEMERAP (assemblées générales des actionnaires, des Petits Porteurs, et au Comité de contrôle analogue) et autorisation d'assurer les fonctions attribuées

Considérant la délibération n°D2020/2801/09 décidant l'adhésion au CNAS du SIA Morge et Chambaron en date du 1er janvier 2020 ;
Considérant le renouvellement des mandats dans les collectivités territoriales en 2026 ;

Il convient de procéder à la désignation de deux délégués représentant le Syndicat au sein du CNAS :

- un délégué représentant les élus, celui-ci devant être désigné parmi les membres de l'organe délibérant ;
- un délégué représentant les agents, celui-ci devant être issu de la liste des bénéficiaires.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :

➢ De désigner parmi les élus :
Nom : GALTIER Prénom : Jean-Michel.
membre de l'organe délibérant, **en qualité de délégué élu** notamment pour représenter le Syndicat Intercommunal d'assainissement Morge et Chambaron au sein du CNAS.

➢ De désigner parmi les membres du personnel bénéficiaire du CNAS:
Nom : DEL GAUDIO Prénom : Géraldine
En qualité de déléguée agent notamment pour représenter le Syndicat Intercommunal d'assainissement Morge et Chambaron au sein du CNAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme

Le Président
Jean-Michel GALTIER

Secrétaire de séance Daniel LABBE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT MORGE et CHAMBARON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
MORGE ET CHAMBARON
SEMERAP – PEER
Rue Richard Wagner – 63200 RIOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 30
Présents : 20
Votants* : 22
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à Aubiat, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 28/05/2026

Présent(e)s : BOSSARON Pascal, MOUTARDE Cyrille, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, DUARTE Marie-Christine, DESSENDIER Lionel, CHEVALEYRE Jérôme, CHANIER Roland, GAUDRY Lionel, RIOTON Samya, MAGE David, KNIPPING Olivier, CHAVAROUX Christian, DEBRE Aurélien, COLLARDEAU Laurent, COURSON Flavien, SALGUES Julien, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Suppléants d'un titulaire : BRULEY Didier

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, RYAD Yacine, ROUVIER-AMBLARD Marie, BIGAY Bertrand qui donne pouvoir à DESSENDIER Lionel, GROUSSET Sandra qui donne pouvoir à CHEVALEYRE Jérôme, AUBIGNAT Jean-Pascal, JUREK Laurent, LASSET Paul, FOURNET-FAYARD Arnaud, EYMIN Philippe.

D2026/0406/06 – Création de la commission « projet de locaux du siège»

Monsieur le Président rappelle le projet évoqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et ensuite lors du vote du budget primitif 2026.

Le Président propose la création d'une commission de travail qui aura pour mission de :

- évaluer la faisabilité du projet, avec un maître d'œuvre
- rechercher les meilleures solutions de financement (subventions, emprunts…)

Le cas échéant :

- participer au choix de l'architecte et des entreprises de travaux
- participer au suivi de la réalisation

Les membres de la commission décrite ci-dessus, désignés ce jour, sont :

Monsieur MOUTARDE Cyrille, délégué de la commune d'AUBIAT

Monsieur CHEVALEYRE Jérôme, délégué de la commune de DAVAYAT

Monsieur MAGE David, délégué de la commune LES MARTRES/MORGE

Monsieur CHANIER Roland, 1er Vice-Président et délégué de la commune de GIMEAUX

Monsieur LABBE Daniel, 2eme Vice-président et délégué de la commune de CHAMBARON/MORGE

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :

1. d'approuver la création de la commission de travail telle que décrite ci-dessus composée des membres ci-dessus ;
2. de mandater ladite commission pour s'acquitter des missions décrites

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme

Le Président
Jean-Michel GALTIER

Secrétaire de séance

Daniel LABBE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT MORGE et CHAMBARON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
MORGE ET CHAMBARON
SEMERAP – PEER
Rue Richard Wagner – 63200 RIOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 30
Présents : 20
Votants* : 22
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à Aubiat, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 28/05/2026

Présent(e)s : BOSSARON Pascal, MOUTARDE Cyrille, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, DUARTE Marie-Christine, DESSENDIER Lionel, CHEVALEYRE Jérôme, CHANIER Roland, GAUDRY Lionel, RIOTON Samya, MAGE David, KNIPPING Olivier, CHAVAROUX Christian, DEBRE Aurélien, COLLARDEAU Laurent, COURSON Flavien, SALGUES Julien, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Suppléants d'un titulaire : BRULEY Didier

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, RYAD Yacine, ROUVIER-AMBLARD Marie, BIGAY Bertrand qui donne pouvoir à DESSENDIER Lionel, GROUSSET Sandra qui donne pouvoir à CHEVALEYRE Jérôme, AUBIGNAT Jean-Pascal, JUREK Laurent, LASSET Paul, FOURNET-FAYARD Arnaud, EYMIN Philippe.

D2026/0406/07 – Création de la commission « négociation du contrat DSP avec Semerap »

Le Président propose la création d'une commission de travail qui aura pour mission de préparer et de reprendre la révision du contrat de délégation avec l'exploitant, conformément aux engagements contractuels, et qui n'a pas été menée à son terme lors de la dernière négociation.

Les membres de la commission décrite ci-dessus, désignés ce jour, sont :

Monsieur HOUSSIER Stéphane, délégué de la commune d'ARTONNE

Monsieur GALTIER Jean-Michel, Président et délégué de la commune de BEAUREGARD-VENDON

Monsieur CHANIER Roland, 1er Vice-Président et délégué de la commune de GIMEAUX

Monsieur LABBE Daniel, 2eme Vice-président et délégué de la commune de CHAMBARON/MORGE

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :

1. d'approuver la création de la commission de travail telle que décrite ci-dessus composée des membres ci-dessus ;
2. de mandater ladite commission pour s'acquitter des missions décrites

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme

Le Président
Jean-Michel GALTIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT MORGE et CHAMBARON

Secrétaire de séance

Daniel LABBE

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Morge et Chambaron

CONSEIL SYNDICAL du 4 juin 2026
Registre des Délibérations

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	EMARGEMENTS	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
ARTONNE	HOUSSIER Stéphane	excusé	FREDET André	
	RYAD Yacine	excusé		
AUBIAT	BOSSARON Pascal		FAURIE Laurent	
	MOUTARDE Cyrille			
BEAUREGARD VENDON	GALTIER Jean-Michel		HARY Gérard	
	OLIVEIRA Antonio			
CHAMBARON/MORGE	LAFAYE Patrice		SIMONNET François	
	LABBE Daniel			
CHATEL-GUYON	DUARTE Marie-Christine		BAYLE Bernard	
	ROUVIER-AMBLARD Marie	excusée		
LE CHEIX SUR MORGE	DESSENDIER Lionel		LOUSTE-SOL Véronique	
	BIGAY Bertrand	P/O		
DAVAYAT	CHEVALEYRE Jérôme		MESPLES Julie	
	GROUSSET Sandra	P/O		
GIMEAUX	CHANIER Roland		MOULIN François	
	GAUDRY Lionel			
LES MARTRES SUR MORGE	RIOTON Samya		LABBE Marie-France	
	MAGE David			
PROMPSAT	AUBIGNAT Jean-Pascal		MERCIER Laure	
	JUREK Laurent			
SAINT MYON	KNIPPING Olivier		BARADUC Joël	
	LASSET Paul			
SARDON	CHAVAROUX Christian		BOIS Corinne	
	DEBRE Aurélien			

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Morge et Chambaron

CONSEIL SYNDICAL du 4 juin 2026
Registre des Délibérations

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	EMARGEMENTS	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
TEILHEDE	COLLARDEAU Laurent		LEGRIP Stéphanie	
	COURSON Flavien			
VARENNES SUR MORGE	MEYER Jean-Jacques		BRULEY Didier	
	SALGUES Julien			
YSSAC LA TOURETTE	EYMIN Philippe		COTTIER Bernard	
	FOURNET-FAYARD Arnaud			